

Siège Social Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau
122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site Internet :
www.cabinet-pierquin.com

" ASSOCIATION L'ANCRE "

Association régie par la loi
Du 1er Juillet 1901

Siège Social
27 Rue Jules Verne
08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SIRET 350 923 447 00022
CODE NAF 8790B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR** **LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2025
(Du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **L'ANCRE** » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

../.....

Observation relative à un changement de méthode comptable

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables » qui décrivent un changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau référentiel comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des financements publics, la comptabilisation des fonds dédiés et l'évaluation des immobilisations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les règles et méthodes comptables mises en œuvre, à examiner, par sondages, les éléments probants justificatifs ainsi qu'à vérifier la cohérence d'ensemble des informations présentées dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 20 Avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

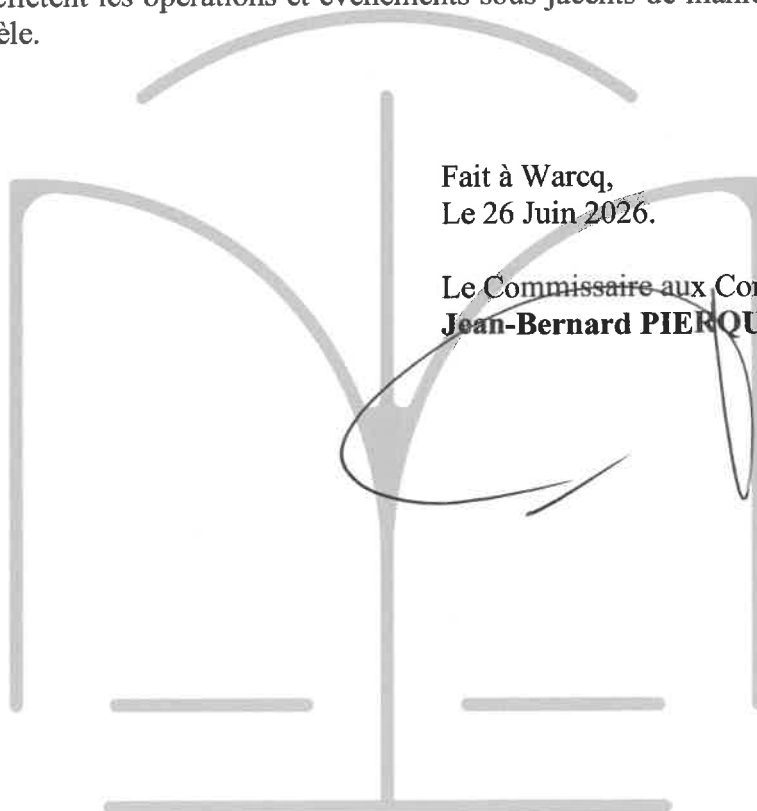
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles
- de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 26 Juin 2026.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



Bilan : l'actif

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	2 561	2 561		1 373
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 199	13 199		-114
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 392		19 392	19 392
Constructions	1 054 438	643 840	410 598	464 254
Installations techniques, matériel et outillage industriels	519	519		125
Autres immobilisations corporelles	483 494	317 462	166 032	161 286
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	75 000		75 000	75 000
Autres titres immobilisés	45		45	45
Prêts				
Autres	25 529		25 529	25 737
TOTAL (I)	1 674 177	977 580	696 596	747 097
Compte de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				570
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 708		19 708	18 577
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	6 190		6 190	82 746
Valeurs mobilières de placement	618 928		618 928	311 143
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	994 406		994 406	1 276 908
Charges constatées d'avance	4 736		4 736	3 173
TOTAL (II)	1 643 968		1 643 968	1 693 117
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	3 318 145	977 580	2 340 564	2 440 214

Bilan : le passif

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	173 000	173 000	
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. dont réserves sous gestion propre			
. Réserves des activités sociales et médico-sociales	343 128	354 872	-11 743
. Autres			
Report à nouveau	1 097 675	1 058 962	38 713
. dont report à nouveau sous gestion propre			
Report à nouveau activités sociales et médico-sociales	111 742	92 993	18 749
Excédent ou déficit de l'exercice	-103 003	45 719	-148 722
. dont résultat sous gestion propre			
. dont résultat des activités sociales et médico-sociales			
Situation nette (sous total)	1 622 542	1 725 545	-103 003
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	3 782	8 399	-4 617
Provisions réglementées		30 432	-30 432
TOTAL (I)	1 626 324	1 764 376	-138 052
Comptes de liaison			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	319 508	282 843	36 665
TOTAL (II)	319 508	282 843	36 665
Provisions			
Provisions pour risques		1 204	-1 204
Provisions pour charges	30 432		30 432
TOTAL (III)	30 432	1 204	29 228
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 422	97 691	732
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	247 182	277 781	-30 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 696	16 320	2 377
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	364 301	391 791	-27 491
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	2 340 564	2 440 214	-99 650
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
. Ventes de biens			
. dont ventes de dons en nature			
. dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico- sociales			
. Ventes de prestations de services	111 509	73 507	38 003
. dont parrainages			
. dont prestations relatives aux activités sociales et medico- sociales			
Produits de tiers financeurs			
. Concours publics et subventions d'exploitation	329 940	447 008	-117 068
. Contributions des autorités de tarification relatives aux Activités sociales et medico-sociales	2 124 112	2 161 749	-37 637
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible			
. Ressources liées à la générosité du public			
. Dons manuels			
. Mécénats			
. Legs, donations et assurances-vie			
. Contributions financières			
Reprises sur les amortissements, dépréciations et provisions	1 204	18 340	-17 136
Utilisations des fonds dédiés	25 372	5 110	20 261
Autres produits	176 378	149 136	27 242
Total des produits d'exploitation (I)	2 768 515	2 854 850	-86 334
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	1 088 829	1 149 633	-60 804
Aides financières	9 152		9 152
Impôts, taxes et versements assimilés	106 327	99 736	6 592
Salaires	1 092 144	1 000 621	91 523
Cotisations sociales	395 974	396 582	-608
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	104 011	105 005	-994
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	62 036	57 308	4 729
Autres charges	13 927	13 247	680
Total des charges d'exploitation (II)	2 872 401	2 822 132	50 270
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-103 886	32 718	-136 604
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	9 045	8 654	392
Reprises sur provisions et dépréciations			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	9 045	8 654	392
Charges financières			

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	9 045	8 654	392
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-94 841	41 372	-136 212
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		5 606	-5 606
Reprises sur provisions et dépréciations			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Total des produits exceptionnels (V)		5 606	-5 606
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		50	-50
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des charges exceptionnelles (VI)		50	-50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		5 556	-5 556
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 162	1 209	-1 209
Total des produits (I + III + IV)	2 777 561	2 869 109	-91 549
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 880 563	2 823 391	57 173
EXCEDENT OU DEFICIT	-103 003	45 719	-148 722
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales			
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature		7 500	-7 500
. Prestations en nature			
. Bénévolats			
Total	6 750	7 500	-750
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole			
Total	6 750	7 500	-750
Total	6 750	7 500	-750

Préambule

Désignation de la société : ASSOCIATION L'ANCRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 340 564 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 103 003 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Méthode Générale

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et le règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

L'association a appliqué le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022, et ANC 2023-03 applicables de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette application constitue un changement de méthode comptable qui introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations :

- Résultat exceptionnel : sa définition a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- Transferts de charges : cette pratique est supprimée. Ces produits sont désormais comptabilisés en fonction de leur nature, soit en diminution des postes de charges concernés, soit en produits d'exploitation."

*Principales méthodes d'évaluation et de présentation***Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Variation des fonds propres

Compte	Libellé	01/01/2025	+	-	31/12/2025
10240000	Fonds assoc. et reserves	173 000,00			173 000,00
10685211	Réserves pour investissement CADA	43 871,36			43 871,36
10685400	Reserves association ss	87 677,35		11 743,47	75 933,88
10685411	Réserves Trait d'Union	32 031,75			32 031,75
10685511	Réserves de trésorerie CADA	32 952,10			32 952,10
10685512	Réserves de trésorerie CHRS	50 000,00			50 000,00
10685711	Réserves de compensation CADA	36 374,02			36 374,02
10685712	Réserves de compensation CHRS	71 965,31			71 965,31
11002000	Report à nouveau Trait d'Union	13 031,00	2 801,53		15 832,53
11002100	Report à nouveau TU Médiation familiale	17 641,35			17 641,35
11002200	Report à nouveau TU Thérapie familiale	15 044,57			15 044,57
110230	RAN AVAA 2019 CHRS	409,5			409,50
110025	RAN 2019 CHRS	1 464,23			1 464,23
110030	RAN Investissements association	444 473,61			444 473,61
110031	RAN Investissements CHRS	115 243,27			115 243,27
110032	RAN investissements CADA	50 000,00			50 000,00
110033	RAN Exploitation association	284 743,49			284 743,49
110034	RAN Exploitation CHRS	87 464,32			87 464,32
110035	RAN Exploitation CADA	71 641,53			71 641,53
1100530200	RAN CHRS 222 après validation DDTESPP		35 911,36		35 911,36
1105030100	RAN CHRS 2021 avec validation dela DDTE		17 225,69		17 225,69
1105911200	RAN CPH 2023		25 018,08		25 018,08
1105911500	RAN CADA 2021		23 658,69		23 658,69
1105911900	RAN CADA 2023		5 166,83		5 166,83

COMPTES ANNEXES
AU RAPPORT
 Cabinet **PIERQUIN**
 Commissaire aux Comptes

Compte	Libellé	01/01/2025	+	-	31/12/2025
1105912100	RAN CHRS 2024		27 572.27	8 460	19 115.27
1105912200	RAN CADA 2024		25 664.34		25 664.34
1105912300	R0AN CPH 2024		9 881.04		9 881.04
11412000	Report à nouveau déficitaire ass	- 24 368.80	24 368.80		
11530100	Report à nouveau CHRS 2021 Apres validation DDTSP	17 225.69		17 225.69	
11530200	Report à nouveau CHRS 2022 Apres validation DDTSP	35 911.36		35 911.36	
11590114	Report à nouveau CHRS 2021	-13 988.02	13 988.02		
11590115	Report à nouveau CADA 2021	23 658.69		23 658.69	
11590116	Report à nouveau CADA 2019 att d'affect	-			-
11590117	Report à nouveau CHRS 2022				-
11590118	Report à nouveau CADA 2022				-
11590119	Report à nouveau CADA 2023	5 166.83		5 166.83	
11591120	Report à Nouveau CPH 2023	25 018.08		25 018.08	
11592111	Report à nouveau dépenses congés payés	-			-
11620000	Dépenses pour congés payés non opp	-			-
1190001000	RAN CADA 2022	-6 196.37			6 196.37
11900100	Report à nouveau ER	- 11 629.94			-11629.94
1195901100	RAN CHRS 2021 CPOM	-13 988.02			-13 988.02
1194120000	RAN Déficitaire refusé AS			-24 368.80	-24 368.80

Variation des fonds dédiés

	Libellé	01/01/2025	+	-	31/12/2025
13111100	Subvention Trait d'union rénovation loca	1 134.57	1134.57		
13911100	Subvention d'investissement TU	-1030.25	1 134.57	104.32	
13111111	Subvention Dacia Sandero	6 303.00			6303.00
13911111	Subvention Dacia Sandero	- 1277.82	-1 243.30		-2 521.12
13111112	Subvention CRCA informatique chrs	750.00		750	
13911112	Subvention CRCA informatique chrs	-638.03	750.00	111.97	
1311111300	Subv logiciel ER (aide à 50%)	686.00		686.00	
	Subv logiciel ER (aide à 50%)	-56.90	686.00	629.10	
1311111400	subv cuisine SDB et mobilier TU	2912.68	2912.68		
	subv cuisine SDB et mobilier TU	-384.53	2912.68	2528.15	
14200000	Prov pr invest chrs	30 432.00		30432.00	
14200700	Prov immos TU financement CAF	-			-

15122000	Prov départ retraite Trait d'Union	1 204,00		1204	
15210000	Provisions pour Pensions et retraites	-	30432.00		30432.00

Compte	Libellé	01/01/2025	+	-	31/12/2025
19400100	Fonds dédiés 6 places suppl femmes victimes de violence	17 472,00			17 472,00
19405000	Fonds dédiés/subv v soc	4 320,89			4 320,89
19406000	Fonds dédiés Hébergement adapté	54 683.35		934.09	53 749.26
19408000	Fonds dédiés Domiciliation	87,22			87,22
19409000	Fonds dédiés Véhicule CADA	5 596.39		4 437.56	1 158.83
19461000	Fonds dédiés CESF + Gestion violence	16 309,00			16 309,00
19462000	Fonds dédiés Covid CADA	424,00			424,00
19463001	Fonds dédiés Ukraine	7 050,98			7 050,98
19463002	Fonds dédiés réinstallés CADA	104 821.33	42 757.00		147 578.33
19463003	Fonds dédiés IML Ukraine	18 361.01			18 361.01
19463004	Fonds dédiés service de suite CADA	12 423.38			12 423,88
19463005	Fonds dédiés délocalisation bureau CADA	12 732,00			12 732,00
19463006	Fonds dédiés Trait Union MSA Espace rencontre exceptionnel	10 000,00		10 000.00	
19463007	Fonds dédiés Trait Union MSA Médiation familiale exceptionnel	10 000,00		10 000.00	
19463008	Fonds dédiés Transport FVV	8 560.89	19 279.32		27 840.21
	Total	282 842.94	62 036.32	25 371.65	319 507.61

(suite)

Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 133		1 373	15 760
Immobilisations corporelles	1 549 414	62 876	54 447	1 557 843
Immobilisations financières	100 781		207	100 574
TOTAL	1 667 328	62 876	56 027	1 674 177

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 874	227	341	15 760
TOTAL I	15 874	227	341	15 760
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	904 357	104 011	46 547	961 821
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	904 357	104 011	46 547	961 821
TOTAL GENERAL (I+II)	920 231	104 238	46 888	977 581

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	25 529		25 529
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	19 708	19 708	
Autres créances	6 340	6 340	
Charges constatées d'avance	4 736	4 736	
TOTAL	56 313	30 784	25 529

(suite)

Notes sur le bilan passif

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	30 432			30 432
TOTAL (I)	30 432			30 432
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients	1 204		1 204	
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	1 204		1 204	
TOTAL GENERAL (I+II)	31 636		1 204	30 432
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			1 204	

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	98 422	98 422		
Dettes fiscales et sociales	247 182	247 182		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	18 696	18 696		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	364 301	364 301		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	10 880
Dettes fiscales et sociales	127 766
Autres dettes	
TOTAL	138 646

(suite)

Autres informations

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 126 361€, charges sociales incluses. Ce montant n'est pas comptabilisé.

Pour la détermination de ce montant, il est tenu compte des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3.6 %
- Taux de charges sociales : 46.57 % pour les cadres et 39.63% pour les non-cadres

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	6	
Non cadres	13	
TOTAL	19	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 280E.

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI ANCRE	100 000	18 682	75	75 000	75 000			11740	31630	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**COMPTES ANNEXES
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

